

0660522J
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE MARCEL PAGNOL
9 ESPACE ANNA POLITKOVSKAIA
66050 PERPIGNAN CEDEX
Tel : 0468610892

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2022

Réuni le : 08/11/2022

Sous la présidence de : Sophie Baugey-Fritz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

OTIS 2 : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat de maintenance du monte charge avec la société OTIS d'une durée de 4 ans

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0